

Image not found or type unknown



droit de mon voisin sur son mur en parpaings

Par **jdmp**, le **26/07/2009** à **14:18**

mon voisin a édifié sur son terrain un mur en parpaings. Il devait procéder à son enduit sur mon côté mais maintenant il me propose que j'achète une peinture qu'il pourrait éventuellement appliquer lui-même .En a-t'il le droit . Je suis seule et cela me fait beaucoup de frais (le mur mesure 28 m de long sur 2m de hauteur). Je vous remercie pour vos conseils .
J.Picot